



EXPOSITION SUR LE GASPILLAGE ALIMENTAIRE

**DÉPARTEMENT DU DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL
ET DE L'ENVIRONNEMENT (DDTE)**

CONFÉRENCE DE PRESSE | ESPACE'VAL | 18 AVRIL 2024

Laurent Favre

Conseiller d'État

Chef du Département du développement territorial
et de l'environnement

Plan de présentation

1. Mot de bienvenue
2. Rapport 23.037 et Plan climat
3. Problématique du gaspillage alimentaire
4. Exposition *Par amour des aliments*
5. Questions - Réponses

M. Laurent Favre

M. Karim Hächler

Mme Ana Gonseth

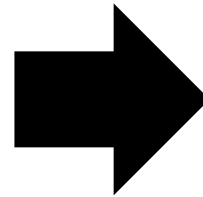
Gaspillage alimentaire et durabilité



Dans le canton de Neuchâtel, c'est...

75

kg d'aliments gaspillés
par personne chaque année
(moyenne suisse = 90 kg/pers/an)



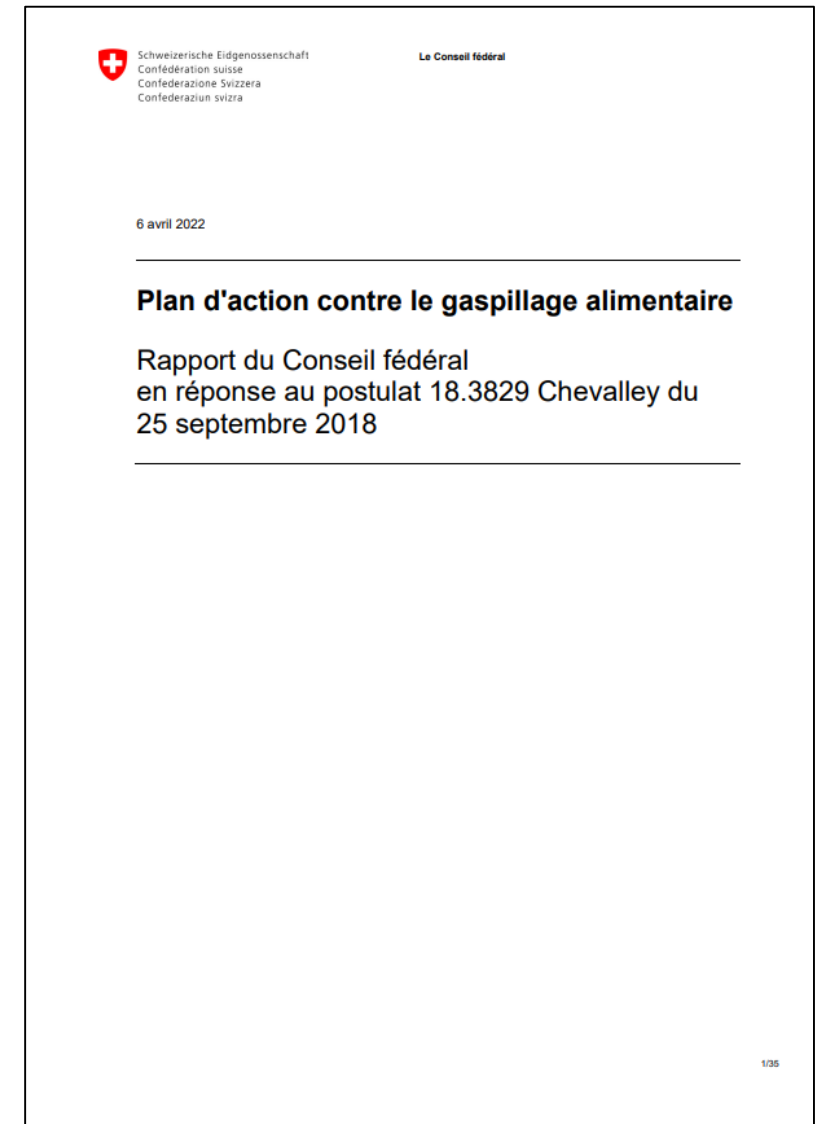
500

francs perdus
par personne chaque année
(moyenne suisse = 620 francs/pers/an)

Source : Karim Hächler, 2021

Objectifs fédéraux

1. **D'ici à 2030, réduire de moitié** les pertes alimentaires en Suisse par rapport au niveau de 2017.
2. Fixer des **objectifs de réduction sectoriels avec les branches.**
3. **Diminuer autant que possible l'impact environnemental** des pertes alimentaires évitables en structurant et en priorisant les mesures de manière correspondante.



Actions du Conseil d'État

1. Restauration collective publique

(partenariats de l'État)

2. Information à la population

- Flyer Info-déchets ou spécifique
- **Exposition interactive**
- Soutien aux projets des jeunes

3. Valorisation des invendus

- Soutien aux acteurs locaux
- Monitoring des partenariats
- Réseau biomasse neuchâtelois (RBN)



Rapport du Conseil d'État au Grand Conseil
en réponse
au postulat 19.193, du 1^{er} novembre 2019, « Lutte contre le
gaspillage alimentaire »

(Du 25 septembre 2023)

Madame la présidente, Mesdames et Messieurs,

RÉSUMÉ

Convaincu de l'importance de limiter le gaspillage alimentaire et en réponse au postulat amendé 19.193, « Lutte contre le gaspillage alimentaire », le Conseil d'État a évalué, respectivement propose des solutions afin de lutter contre le gaspillage alimentaire à l'échelle cantonale.

La consommation de denrées alimentaires en Suisse génère quelque 2,8 millions de tonnes par an de pertes évitables tout au long de la filière, sur le territoire national et à l'étranger, ce qui représente 330 kilos de déchets alimentaires par an et par habitant. Si des aliments ne sont pas consommés, leur production aura généré des émissions de CO₂, contribué à la perte de biodiversité et utilisé les sols et les eaux en vain. Cela représente donc un réel impact environnemental.

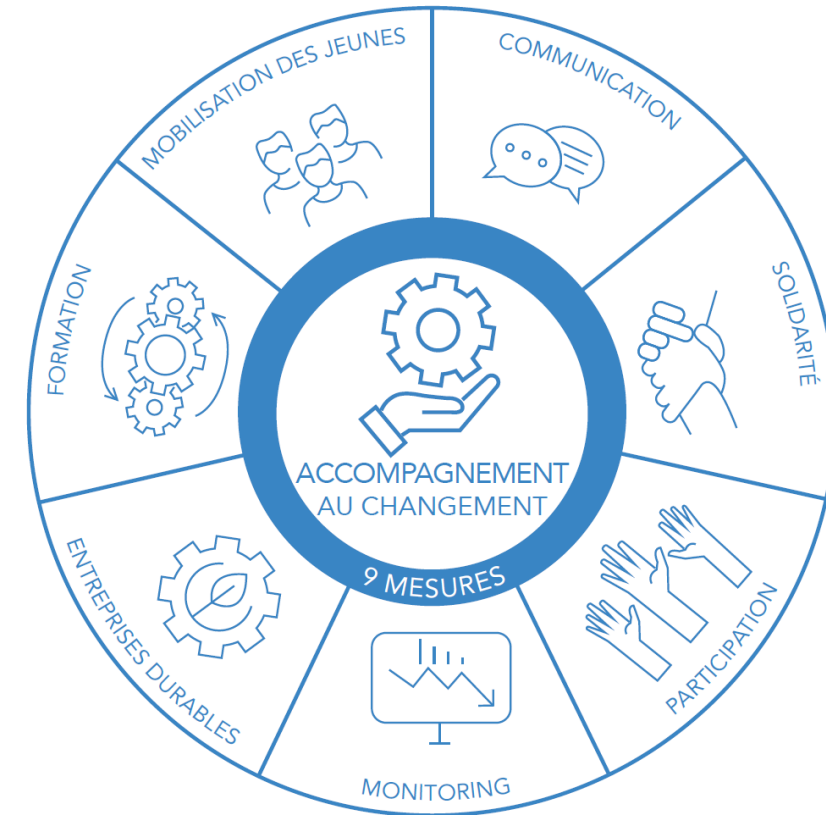
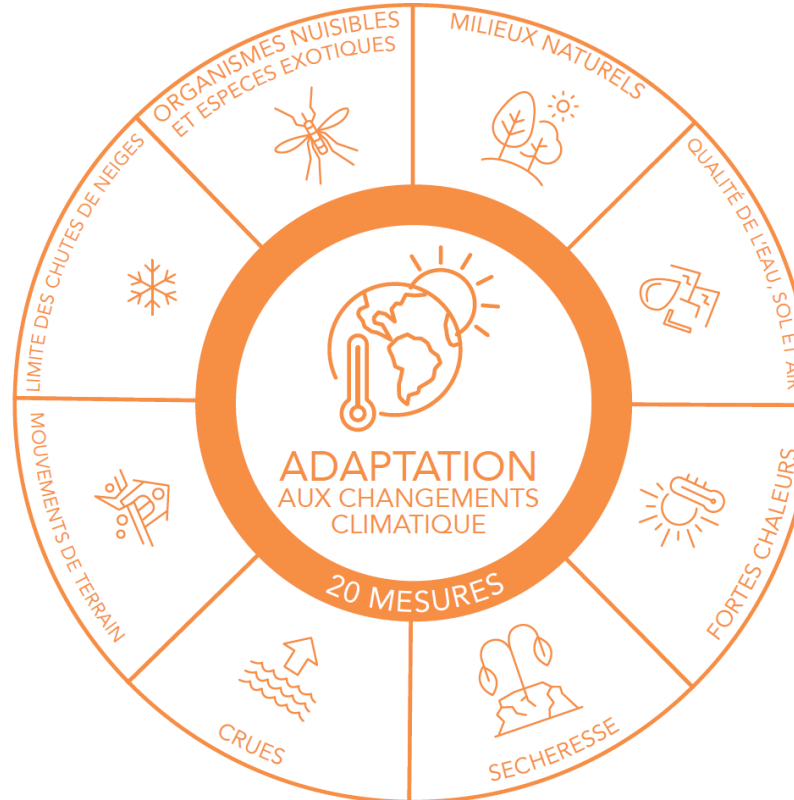
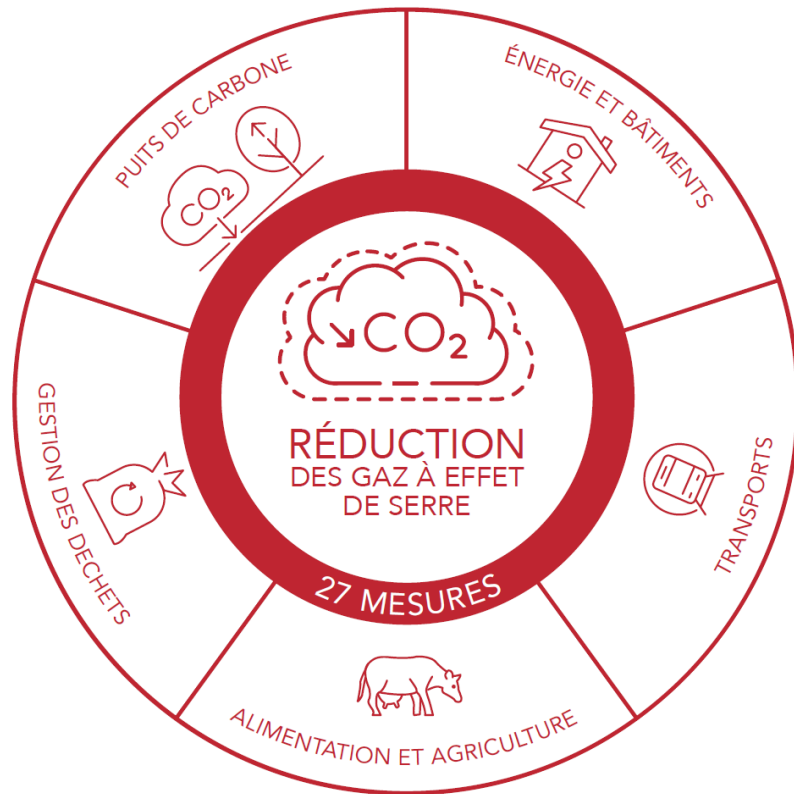
Le commerce de gros et de détail, avec 279'000 tonnes, représente 8% de l'impact environnemental causé par les pertes alimentaires évitables. Il a aussi été montré que plus de la moitié de l'impact environnemental de la totalité des pertes alimentaires évitables est générée par la consommation des ménages (environ 778'000 tonnes) et de la restauration (environ 210'000 tonnes). En effet, les déchets occasionnés à la fin de la chaîne de valeur ajoutée présentent un impact environnemental plus élevé que ceux causés au début de celle-ci, vu le degré de transformation des denrées.

L'État ne disposant pas de données quantitatives sur le gaspillage alimentaire à l'échelle cantonale, à l'instar de nombreux gouvernements, il a soutenu le travail de mémoire de master d'un étudiant neuchâtelois qui s'est intéressé au gaspillage alimentaire au sein des ménages du canton via une étude de terrain. Les données récoltées - bien que concentrées sur le dernier stade de la chaîne agro-alimentaire, soit la consommation des ménages - donnent un condensé de la situation neuchâteloise et permettent de proposer des recommandations dont le Conseil d'État a décidé de s'inspirer.

Il est notamment prévu de renforcer le soutien à l'information et à la sensibilisation par différents canaux comme celui de l'envoi de l'info-déchets lors de la facturation de la taxe. Parallèlement, le Conseil d'État propose de s'engager davantage dans la prévention et la sensibilisation au gaspillage alimentaire à l'école obligatoire, par le biais de mesures issues du plan climat cantonal. Enfin, le canton mettra en œuvre le nouveau plan d'action contre le gaspillage alimentaire adopté par le Conseil fédéral en avril 2022 pour les mesures de sa compétence et soutiendra les projets pilotes qui pourraient être lancés au niveau cantonal.

C'est fort de ces mesures, dans les limites de ses compétences, que le Conseil d'État propose le classement du postulat 19.193.

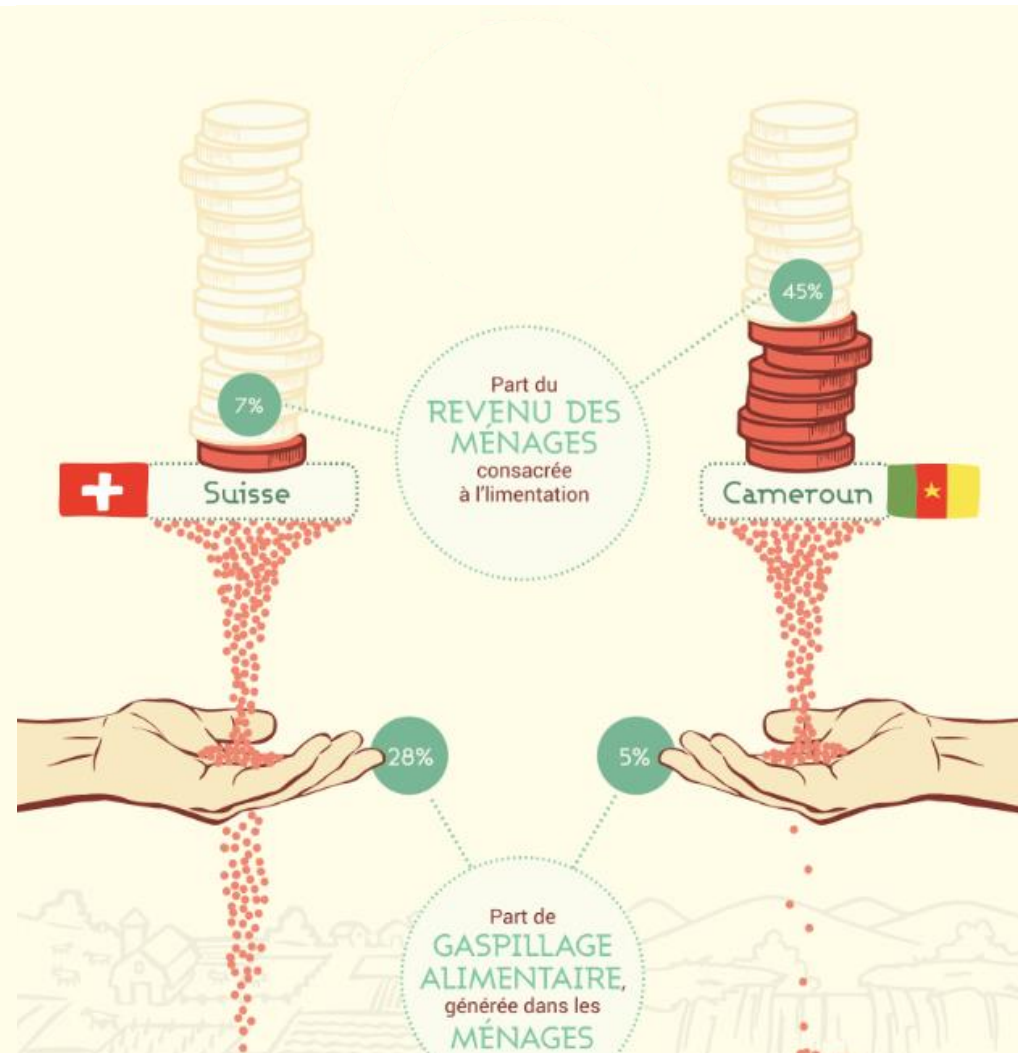
Une exposition financée via le Plan climat



Karim Hächler

Responsable de projets foodwaste.ch

Pourquoi la Suisse jette des aliments ?



Le gaspillage alimentaire en Suisse

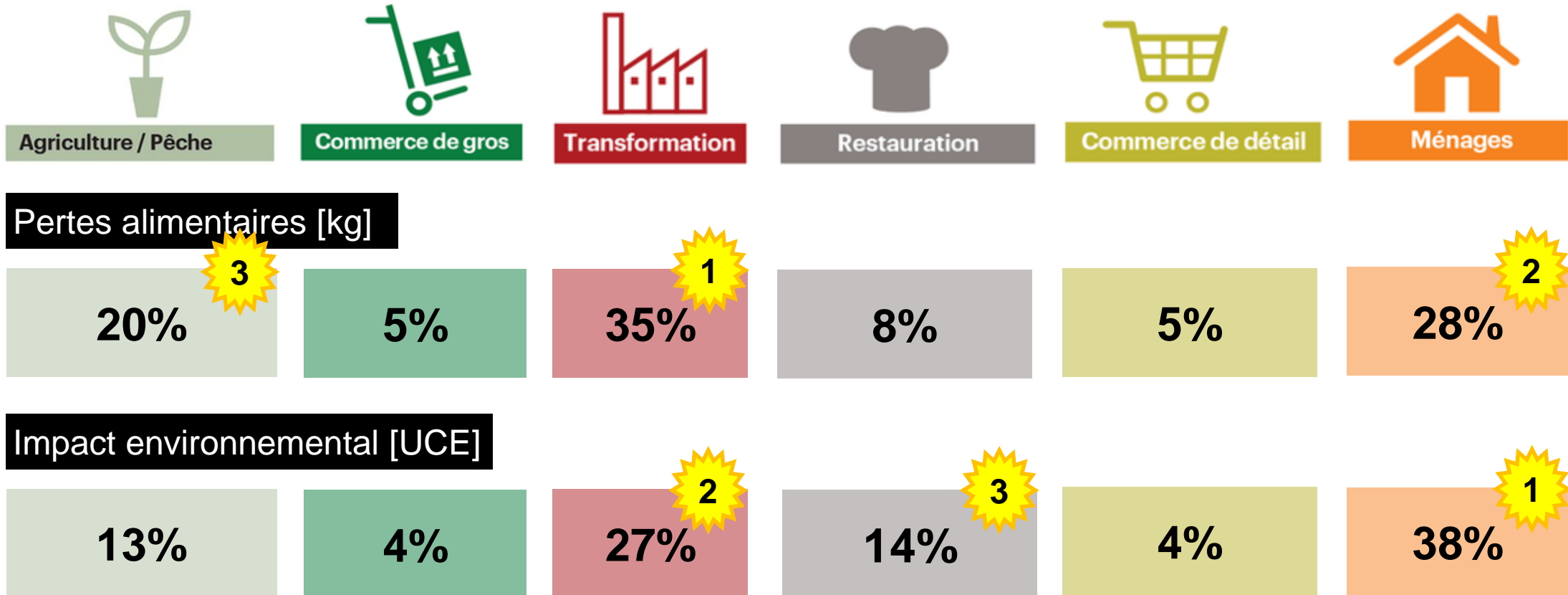
$330 \text{ kg/personne/an} \times 8\,500\,000 \text{ habitant(es)} =$
2 800 000 000 kg



SOURCES -
Lebensmittelverluste in der Schweiz: Umweltbelastung und Vermeidungspotenzial. BAFU, 2019.

Tous les acteurs sont concernés !

Contributions relatives des acteurs de la chaîne de production alimentaire



Source : OFEV, 2019

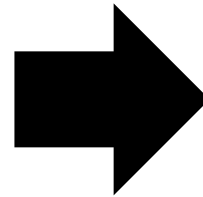
Le gaspillage alimentaire dans le budget des ménages



Dans le canton de Neuchâtel, c'est...

75

kg d'aliments gaspillés
par personne chaque année
(moyenne suisse = 90 kg/pers/an)



500

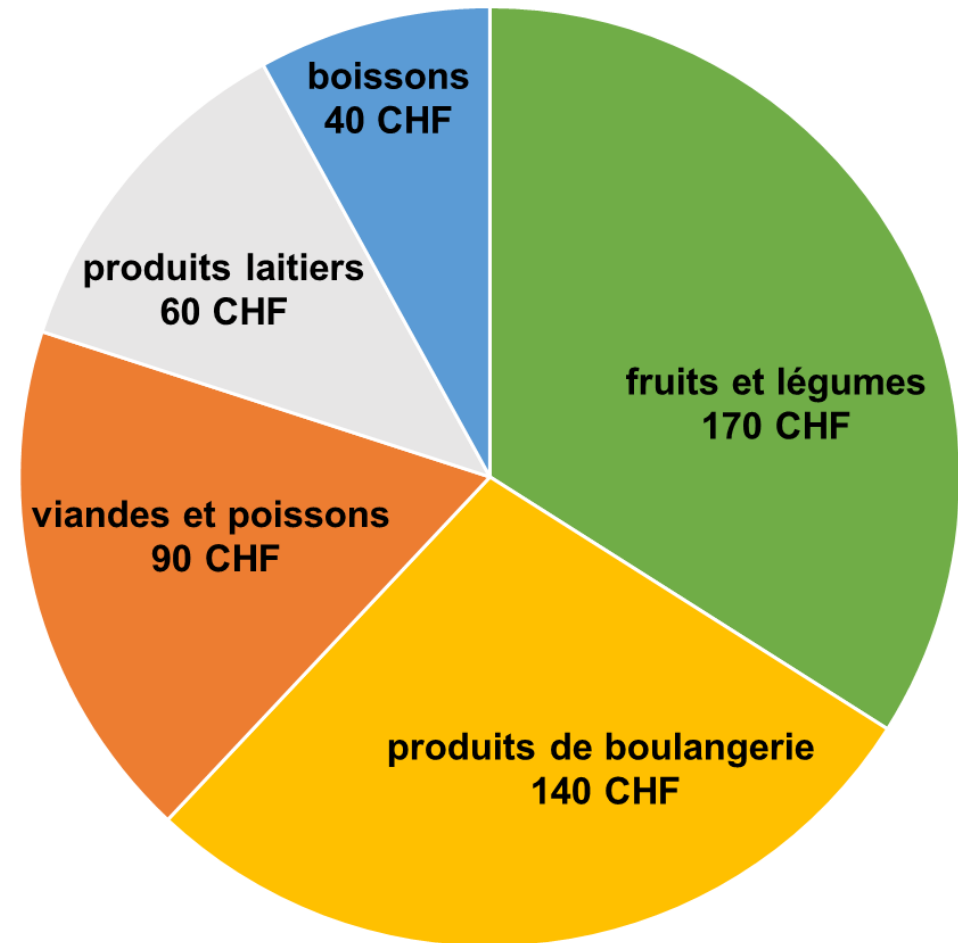
francs perdus
par personne chaque année
(moyenne suisse = 620 francs/pers/an)

Source : Karim Hächler, 2021

Jeter des aliments, ça coûte cher !

500

francs perdus
par personne chaque année
(moyenne suisse = 620 francs/pers/an)



Source : Karim Hächler, 2021

Ana Gonseth

Déléguée au développement durable et climat

Exposition *Pour l'amour des aliments*

ine.ch
RÉPUBLIQUE ET CANTON DE NEUCHÂTEL

**EXPOSITION SUR
LE GASPILLAGE ALIMENTAIRE**

**PAR
AMOUR
des
ALIMENTS**

**DU 15 AVRIL AU 14 MAI 2024
dans les quatre régions**

Montagnes neuchâtelaises
Neuchâtel Littoral
Val-de-Ruz
Val-de-Travers

Heures d'ouverture variables.
Plus d'informations
sur ne.ch/planclimat

Entrée gratuite



15 au 21 avril	Val-de-Travers (<i>espaceVAL, Couvet</i>)
22 au 27 avril	Montagnes neuchâtelaises (<i>passage Zimmermann, La Chaux-de-Fonds</i>)
29 avril au 4 mai	Neuchâtel Littoral (<i>Sens'Égaux, Neuchâtel</i>)
6 au 14 mai	Val-de-Ruz (<i>La Terrassiette, Cernier</i>)

Une exposition interactive et ludique

Au travers de quatre situations de notre quotidien :

1. Faire ses achats



2. Stocker les aliments à la maison



3. Servir des portions adéquates



4. Être créatif avec les restes



Des questions ?

EXPOSITION SUR LE GASPILLAGE ALIMENTAIRE



DU 15 AVRIL AU 14 MAI 2024
dans les quatre régions



Montagnes neuchâtelaises
Neuchâtel Littoral
Val-de-Ruz
Val-de-Travers



Heures d'ouverture variables.

Plus d'informations
sur ne.ch/planclimat

Entrée gratuite



Merci de votre attention...

...et bonne visite !